



Edmond de Rothschild Monde Flexible (EdR Monde Flexible)

Part I - ISIN : FR0010831545

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : L'OPCVM vise à offrir une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence sur un horizon de placement recommandé supérieur à cinq ans en gérant de manière discrétionnaire et opportuniste un portefeuille diversifié sur de multiples classes d'actifs (dont actions, taux, devises) sans contraintes de secteurs et zones géographiques. L'OPCVM est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement de l'OPCVM. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché.

Indicateur de référence : €STR + 4%

Politique d'investissement : La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire et opportuniste. L'univers d'investissement ESG est composé à la fois, de l'ensemble des titres de créances publics et privées émis au niveau mondial et dans les pays émergents, de notation « Investment Grade » et « High Yield », ainsi que des titres de créance du marché monétaire; mais également de sociétés cotées sur les marchés actions des pays européens, des Etats-Unis et des pays émergents, avec une taille de capitalisation supérieure à 150 Millions d'euros. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de cet Univers ESG. Pour autant, elle s'assurera que l'univers ESG retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du fonds. L'exposition cible aux marchés actions en direct et/ou par le biais d'OPC ou fonds d'investissement et/ou par le biais de contrats financiers sera comprise entre 20% et 80% de l'actif net de l'OPCVM. L'exposition au risque de taux et monétaire en direct et/ou par le biais d'OPC ou fonds d'investissement et/ou par le biais de l'utilisation de contrats financiers sera comprise dans une fourchette de sensibilité fixée entre -10 et 10. La capitalisation boursière des sociétés en portefeuille sera supérieure à 500 m €.

- Sur la partie actions : l'allocation géographique se fera entre les différentes places boursières mondiales, dont les marchés émergents pour 40% au maximum de l'actif net. Au sein des choix thématiques, les entreprises de petite capitalisation ne représenteront pas plus de 35% de l'actif net.

- Sur la partie taux : l'exposition au risque de taux porte essentiellement sur les pays de l'OCDE. Les marchés de la dette émergente pourront représenter au plus 35% de l'actif net.

Le marché des obligations de haut rendement (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le plus élevé) ne pourra représenter plus de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra être exposé au risque de change dans la limite de 100% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré.

L'OPCVM, dans la limite globale maximum de 10%, pourra être investi dans des actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger et de FIA de droit français et de droit étranger et/ou en fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères d'éligibilité réglementaire.

L'OPCVM pourra recourir à des contrats d'échange à terme négociés de gré à gré sous la forme de Total Return Swaps (TRS) sur actions, obligations, indices obligataires et/ou paniers obligataires jusqu'à 50% de son actif net.

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Durée de détention recommandée 3 ans

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Autres informations : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, leur poids dans la décision finale n'étant pas défini en amont.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Cet OPCVM est noté en catégorie 5, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,02%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence €STR + 4%. En cas de surperformance de la part par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance de la part est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.

L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

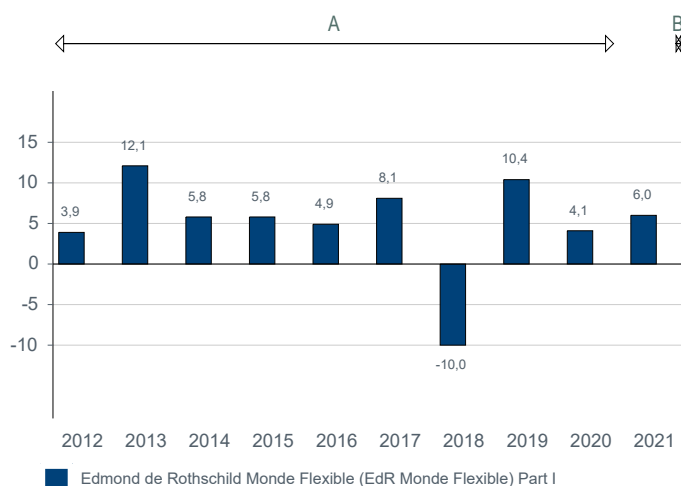
Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

La commission de performance, exclue des frais courants, est payée au cours du dernier exercice clos en décembre 2021 et représente 0,16% de l'actif net moyen.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus de l'OPCVM et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées



A : Les performances affichées avant le 11/01/2021 ont été réalisées avec une stratégie d'investissement différente.

B : Depuis le 29/12/2021, l'indice de référence est l'€STR + 4%.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

Edmond de Rothschild Monde Flexible (EdR Monde Flexible) a été lancé le 01/09/1998

Date de lancement de la part : 12/2009

Indicateur de référence : €STR + 4%

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :

<http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. L'OPCVM peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). L'OPCVM ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/10/2022.